



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

Service : ECLAT

Affaire suivie par : Christèle TZANEV

Tél. : 03 20 40 43 39

phc.seclat.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

**Objet : Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement des Hauts-de-France sur le projet de création de pension de famille située rue Nationale à Dunkerque**

Le bureau du CRHH a été consulté le 15 octobre 2024 pour donner un avis sur le projet de création d'une pension de famille dans le département du Nord, à Dunkerque.

Le projet, porté par Soliha Flandres, consiste en la création de 26 places en pension de famille à destination de personnes isolées, très désocialisées, qui ont connu la rue ou des passages multiples en CHRS, et dont les perspectives d'insertion et de retour à l'autonomie sont très faibles. Afin de répondre aux besoins du territoire, il s'agira principalement de femmes.

Ce projet vient compléter un parc déjà existant pour Soliha, l'un à Dunkerque et l'autre à Hazebrouck. L'association et le bailleur ont une longue expérience dans les pensions de famille. Le projet est pertinent et répond à un besoin identifié. L'accessibilité PMR est un point fort de ce projet. Les partenariats avec le secteur sont établis.

**Suite à la présentation, le bureau du CRHH a émis un avis favorable sur ce projet de pension de famille.**

Cet avis ne se substitue pas aux décisions de financement, qu'il s'agisse du financement de l'investissement (BOP 135) ou du fonctionnement (BOP 177). Il ne vaut pas non plus dérogation aux dispositions de droit commun applicables (en particulier pas de dérogation au droit pour construire en QPV).

Pour le préfet et par délégation,  
le chef du service ECLAT,